

Lutte concertée contre les EEE végétales

Stratégie à laquelle cette action contribue

Stratégie 1 - Lutte concertée impliquant scientifiques et gestionnaires

Description de l'action

Cette action concrétise et renforce la coordination entre gestionnaires et scientifiques sur la lutte contre les espèces exotiques envahissantes à Mare Longue.

- **Objectifs**

L'objectif de cette action est **d'améliorer et maintenir la mutualisation des actions de lutte** réalisées sur Mare Longue. En effet, malgré des échanges et des projets déjà menés en commun, les gestionnaires (ONF et Parc national) ont parfois du mal à se coordonner sur la lutte (qui fait quoi ? quels sont les besoins mutuels ?).

De même, même si des échanges et des projets sont déjà menés en commun, les sphères gestionnaire et scientifiques gagneraient à mutualiser plus amplement leurs connaissances, leur expertise et leurs actions pour maximiser l'efficacité de ces dernières contre l'invasion végétale.

Il apparaît par ailleurs capital **qu'une évaluation de l'efficacité** des chantiers de lutte, couplé à une évaluation socio-économique, soit réalisée régulièrement afin d'améliorer les méthodologies et rediriger constamment les travaux pour maximiser l'efficacité de la lutte.

Enfin, il apparaît également primordial de développer **l'aspect pédagogique** des actions de lutte via l'organisation de chantier participatifs avec les habitant·es, avec des chantiers d'insertion, avec un jeune public, etc.

- **Etapas**

Enfin de permettre la concrétisation de cette action de lutte concertée, les étapes suivantes devraient être déroulées :

1. Réalisation d'un bilan des luttes passées et méthodologies associées
2. Choix partagé des zones de lutte sont définies avec les équipes réalisatrices (ONF/Parc national) et les méthodologies à mettre en œuvre
3. Choix partagé des semenciers autour desquels programmer des actions de lutte
4. Développement de l'aspect pédagogique des actions de lutte via l'organisation de chantier participatifs
5. Suivi annuel des chantiers réalisés, des méthodologies employées et des résultats obtenus

Projets existants en lien avec cette action

- **Actions ONF/PNR:** parcelles avec des actions de lutte programmée pour les 10 prochaines années.
- **PNR:** valorisation des données de FLO2 et DPR2 afin de définir les chantiers de lutte prioritaire pour une action rapide du Parc complémentaire à l'action programmée de l'ONF.
- **PNR:** Mise en oeuvre de P0106 (*Justicia* sp.) et de la P0504 (lutte autour des semenciers).

Partenaires participants à cette action et leur contribution

Structure	Personne référente	Contribution à cette action (Rôle, tâches)	Moyens alloués par structure (ETP, €)
ONF	Pascal Arnould, Gilles Huot Marchand	Co-pilote de l'action Programmation et animation des chantiers de lutte d'après le Plan d'aménagement forestier 2018-2037	
PNR	Thomas Hermann + équipe terrain du secteur sud	Co-pilote de l'action Programmation et réalisation de chantiers de lutte ponctuels sur des EEE précoces, en coordination avec l'ONF Entretien et suivi des zones de lutte	
UR	Dominique Strasberg	Coordination de l'évaluation de l'efficacité des chantiers de lutte, ainsi que de l'évaluation socio-économique	

Planning pour la réalisation de l'action

Durée estimée de l'action :	10 ans
Temporalité prévue (Dates) :	Chaque année, plusieurs chantiers de plusieurs jours à plusieurs semaines

Objectif de l'action

Objectif chiffré et daté	<p>Dès 2021, la réalisation d'un bilan des luttes passées et méthodologies associées est lancée pour une finalisation au plus tard en 2022</p> <p>Début 2022, les zones de lutte sont définies avec les équipes réalisatrices (ONF/Parc national) et les méthodologies à mettre en œuvre</p> <p>Milieu 2022, l'aspect pédagogique des actions de lutte via l'organisation de chantier participatifs est développé</p> <p>Jusqu'en 2030, les actions de lutte continuent d'être mutualisées et permettent de freiner les invasions exotiques</p>
---------------------------------	---

Indicateurs de suivi de l'action (en cohérence avec l'objectif)

Indicateur 1	Nombre de chantiers de lutte réalisés chaque année
Indicateur 2	Nombres de plan de luttes par EEE
Indicateur 3	Indicateurs de suivi de la menace Envahissement